

L'éthique : un levier stratégique pour la souveraineté de la France dans le domaine de l'intelligence artificielle ?

La stratégie interministérielle française « IA et données de santé » anticipe l'entrée en vigueur du règlement relatif à l'Espace européen des données de santé (EEDS). Ce règlement, destiné à renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne, prévoit la mise à disposition des données de santé à des fins secondaires, tout en garantissant le respect des droits des citoyens. Loin de constituer un obstacle, l'éthique pourrait s'imposer comme un levier essentiel de la maîtrise des données et de la valorisation d'un patrimoine national des données de santé. La présentation de la stratégie nationale nous conduit à nous demander dans quelle mesure l'éthique pourrait-elle contribuer au renforcement de la position de la France dans la gouvernance mondiale du numérique et de l'intelligence artificielle ? La stratégie nationale de la France se matérialise par un cadre rigoureux associant la désignation d'organismes responsables et l'instauration de procédures d'accès aux données clairement définies. La réussite de cette stratégie nationale semble dépendre de la capacité de la France d'une part à traduire les principes éthiques en outils opérationnels et d'autre part à arbitrer correctement les tensions susceptibles de naître entre les exigences éthiques et les impératifs de performance technologique. La souveraineté de la France en matière d'intelligence artificielle repose donc sur une structuration (I) et une valorisation éthique (II).

Le Système National des Données de Santé (SNDS) représente déjà un atout stratégique majeur pour la France. Il sera complété par un mécanisme national de redevances, destiné à assurer la viabilité économique de la mise à disposition des données et à renforcer par conséquent l'autonomie de l'écosystème. Par ailleurs, le développement d'infrastructures d'hébergement et de calcul, ainsi que l'émergence d'un cloud de confiance, permettront de valoriser la transparence et la sécurité de la gestion des données. Le déploiement d'un cadre responsable implique aussi une montée en compétences de l'ensemble des acteurs du numérique, notamment via des programmes de formation et de sensibilisation à la réutilisation des données, à l'usage des outils d'intelligence artificielle, comme aux enjeux éthiques qu'ils soulèvent. La stratégie nationale implique donc une restructuration prochaine du système de santé pour mieux appréhender ces évolutions.

I. Une souveraineté nationale favorisée par une structuration éthique

La stratégie nationale prévoit notamment le recensement des bases de données existantes afin d'établir un catalogue répondant aux besoins spécifiques des utilisateurs. Mais au cœur de la stratégie nationale se trouve l'instauration d'un cadre éthique renforcé. Celui-ci intègre de nouveaux droits. Il permet aussi la consolidation et la simplification des droits préexistants, au travers par exemple d'un portail unique et de formulaires simplifiés. Ce cadre accorde également une attention particulière, en matière d'accès aux données, à la protection de la propriété intellectuelle et au respect du secret des affaires. Ces dispositifs ont pour finalité de rassurer les citoyens, de garantir la maîtrise de leurs données personnelles et de favoriser ainsi leur engagement dans la construction d'un patrimoine national. D'un point de vue technique, la stratégie souligne l'importance cruciale de la qualité et de la représentativité des données utilisées pour l'entraînement des modèles d'IA. Les standards éthiques permettent ici de structurer les procédures de collecte et de traitement des données.

II. Une souveraineté nationale favorisée par une valorisation éthique

En suivant cette orientation, la France pourrait bien se positionner à une place de choix dans le domaine de l'IA de confiance, ou à tout le moins réduire significativement son retard. En effet, les référentiels éthiques constituent un socle permettant de distinguer nettement le modèle français de partage des données. Par exemple, la stratégie française souhaite faciliter la mise à disposition des données par une procédure simplifiée, notamment via une déclaration de conformité. Si les standards éthiques et les dispositifs d'évaluation associés visent à promouvoir une intelligence artificielle au service de l'humain, ils permettent aussi de labelliser des systèmes d'IA responsables. Ceci génère de la valeur et permet une différenciation à l'échelle internationale. Alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que la priorité soit donnée à une innovation rapide au détriment des exigences éthiques souvent perçues comme un frein, la stratégie nationale s'inscrit dans une démarche favorisant l'éthique. Le guide éthique, porté par un groupe de travail spécialisé, et qui devrait promouvoir une approche collective des responsabilités, pourra aider à appréhender les tensions naissantes entre des intérêts opposés. La clarification, la mise en œuvre et l'harmonisation des règles et bonnes pratiques à venir laissent entrevoir un important chantier législatif, indispensable pour accompagner les ambitions nationales et assurer leur réalisation concrète.

Conclusion

La présence répétée du terme *confiance* au sein de la stratégie interministérielle pourrait n'être qu'un vernis éthique destiné avant tout à stimuler la croissance économique de l'Etat. Mais il pourrait témoigner autrement d'une réponse sincère et concrète aux préoccupations légitimes des citoyens. La stratégie française pourrait alors offrir une opportunité non négligeable de défendre une conception propre et affirmée de l'éthique à l'échelle internationale. Dans ce contexte, l'éthique se révélerait être non seulement un garde-fou, mais aussi un véritable levier d'influence et de souveraineté dans la compétition mondiale autour de l'intelligence artificielle.